



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 27
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 6
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 2

Délibération N° : 23.073/DH

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE BRUNOY ET L'ASSOCIATION TENNIS CLUB DE BRUNOY VAL D'YERRES

SEANCE DU 27/06/2023

LE MARDI VINGT-SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS A 19H08, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Nathalie MAGNIN,
Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON, Monsieur Dominique SERGI,
Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ, Monsieur Franck PEROIS,
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE,
Monsieur Nouridine SEDRATI, Madame Evelyne BERTELLI, Madame Lucrèce BOUSSAÏD BINAZON,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Karim SELLAMI,
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,
Madame Agnès BONAFIOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

ABSENTS EXCUSES :

Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Fatiha AKHSIL

POUVOIRS :

Madame Marie-Hélène EUVRARD a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,
Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,
Madame Nathalie ALCARAZ a donné pouvoir à Madame Elisabeth FALOU,
Madame Christie GEY a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER, à son départ à 21h42
Monsieur Guillaume PEYTAVIN a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Arnaud DEGEN a donné pouvoir à Madame Agnès BONAFIOUS

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tel : 01 69 39 39 39 Fax : 01 60 46 30 39 Courriel : conseil@maire.brunoy.fr www.brunoy.fr

Service de la Mairie - 10, rue de la Mairie - 91805 Brunoy Cedex

SEANCE DU 27/06/2023

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE BRUNOY ET L'ASSOCIATION TENNIS CLUB DE BRUNOY VAL D'YERRES

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 1611-4,

VU l'article 18 de la loi 2016-1321 du 7 octobre 2016 modifiant l'article 10 de la loi 2000-31,

VU la délibération n° 20.009K du 27 mai 2020 fixant les délégations de pouvoir de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT la volonté de conventionner avec l'association Tennis Club de Brunoy Val d'Yerres,

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention d'objectifs avec l'association Tennis Club de Brunoy Val d'Yerres.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec l'association Tennis Club de Brunoy Val d'Yerres et tous les actes s'y rapportant.

SEANCE DU 27/06/2023

OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE BRUNOY ET L'ASSOCIATION TENNIS CLUB DE BRUNOY VAL D'YERRES

ARTICLE 3 : FIXE le montant de la subvention à 6 000 € en subvention de fonctionnement et de 18 221 € en subvention exceptionnelle pour l'année 2023.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense est inscrite au budget de la Commune.

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 28/06/2023

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 30/06/2023

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 23.073/DH

Objet de l'acte : CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE BRUNOY ET L'ASSOCIATION
TENNIS CLUB DE BRUNOY VAL D'YERRES

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique / 4 - Autres types de contrats

Transaction Préfecture : 091-219101144-20230627-BRU_DE_22980_1-DE

Date de l'acte : 27/06/2023

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_22980_1

Date de réception en Préfecture : 29 juin 2023